

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la Convocation : 29/03/2023
Date d'affichage : 29/03/2023

L'an deux mille vingt- trois et le quatre avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- - Laure DUCHAMP- David MAGNET- -
Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- - Christophe
GRANGER- Jean GRANGER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Joël MALIGNIER

Excusés : Alexandra CHABANIS-(pouvoir donné à Mylène DELORME) - Jean- Luc MONTAGNER
(pouvoir donné à Joël MALIGNIER) - Véronique AUGIZEAU- GAUTHIER Laurent

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2023-031 : Affectation des résultats 2022 sur le budget du service de l'eau 2023

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement :

| | |
|--|--------------|
| Résultat de l'exercice 2022 | - 33 104, 84 |
| Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022 | 146 041, 35 |

Section d'Investissement :

| | |
|---|-------------|
| Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) | 160 844, 27 |
|---|-------------|

| | | |
|---|--------------------------------|-------------------------------|
| Restes à réaliser : Dépenses : | Restes à réaliser : Recettes : | Solde des restes à réaliser : |
| 0 | 0 | 0 |
| Besoin de financement à la section d'investissement | | 0 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE :

DECIDE d'affecter au budget pour 2023, les résultats de l'exercice 2022 de la façon suivante :

| | |
|--|--------------------|
| 1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » | 0 |
| 2°) Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » | 146 041, 35 |
| 3°) Sur la ligne budgétaire 001 « Excédent d'investissement reporté » | 160 844, 27 |

*POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0*

Mylène DELORME

Secrétaire de séance



Yves COURBIS,

Maire

